

Appel Intersyndical pour que la recherche scientifique française ait les moyens de rester au premier plan en Europe !

Sup'Recherche-UNSA a signé un appel intersyndical qui souligne l'urgence :



Réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique du 4 Juillet Que la recherche scientifique française ait les moyens de rester au premier plan en Europe !

La réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique (CNRS) du 4 juillet 2019 a été l'occasion d'un débat important pour l'avenir de la recherche scientifique.

Les membres du Comité ont adopté une résolution qui appelle le Gouvernement à prendre des mesures urgentes pour garantir la pérennité de la recherche scientifique en France.

Le Comité a souligné l'importance de la recherche scientifique pour la France et a appelé le Gouvernement à augmenter les dépenses de recherche scientifique de 100 milliards d'euros par an d'ici 2030.

Le Comité a également appelé le Gouvernement à créer 6000 postes de titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3 % du PIB de dépenses de recherche et de dépenses de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le Comité a enfin appelé le Gouvernement à mettre en place un plan pluriannuel d'investissement dans la recherche scientifique de 100 milliards d'euros sur 10 ans.

– d'un plan pluriannuel d'investissement dans l'ESR sur 10 ans avec un effort budgétaire d'un milliard d'euros supplémentaire par an pour la recherche publique et 2 milliards d'euros supplémentaires par an pour le service public de l'enseignement supérieur. Ce plan doit notamment permettre d'abonder les soutiens de base des laboratoires au niveau de ce qui leur est nécessaire pour réaliser leurs programmes de recherche ;

– d'un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique avec la création de 6000 postes de titulaires (enseignant·es-chercheur·es, chercheur·es, ingénieur·es, technicien·es, bibliothécaires) par an pendant dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre l'objectif de 3 % du produit intérieur brut (PIB) de dépenses de recherche et

développement (R&D). Ce plan doit permettre la résorption de la précarité massive qui touche l'ensemble des personnels de l'ESR ainsi que les jeunes collègues doctorant·es soumis·es au bénévolat et aux vacations.

[Texte de l'appel](#)